

Réunion des adhérents SONE du 29/01/2020

Présents : Babette Navarra, Marie-Christine Lermuzeaux, Benoît Lermuzeaux, Patricia Bonaro, Claudie Lancelot, Michel Sarrailh, Agnès Mestre, Yves Lecureux, Jackie Godfrey, Ian Godfrey, Pierre Jouffret

Lieu : Saint-Orens : Château Catala (20h30-23h30)

Ordre du jour :

- Présentation sur les Chauvesouris (Babette)
- Présentation sur les « Espèces animales exotiques envahissantes » à Saint-Orens (Michel et Pierre)

Compte -rendu : P Jouffret

Les exposés ont été présentés sur supports Powerpoint joints à cet envoi. Un résumé est présenté ci-dessous.

1. Les Chauvesouris

Cette présentation avait pour but de donner un rapide aperçu sur la biologie et le comportement des Chauvesouris rencontrées à Saint-Orens en vue d'en connaître un peu plus sur ces animaux avant l'atelier de construction de gîtes à Chauvesouris prévue le 2 février prochain à Catala (animation Jean-Marie Kessler).

Seuls mammifères capables de voler mais incapables de s'accrocher dans les cheveux, les Chauvesouris sont toutes protégées par la loi.

Ce sont des Mammifères nocturnes qui « voient avec leurs oreilles » en utilisant les échos de leurs cris ultrasonores. Chaque espèce de chauve-souris émet dans une fourchette d'ultrasons qui lui est propre, ce qui permet de les identifier à l'aide d'appareils appropriés, appelés "batbox".

Parmi les 26 espèces de Chauvesouris répertoriées en Midi-Pyrénées, deux ont été observées à Saint-Orens, : la Pipistrelle commune et la Pipistrelle de Kuhl. Ces deux espèces vivent près des habitations humaines. Dès le soir elles prennent le relais des oiseaux et peuvent consommer en une nuit près de la moitié de leur poids en insectes variés (moustiques, mouches, papillons de nuit). En les préservant nous favorisons leur rôle d'insecticide naturel.

C'est afin de favoriser leur implantation sur la commune que la mise en place de gîtes à Chauve-souris est conseillée. Il s'agira de gîtes de transition (période estivale) pour les mâles,

les gîtes pour les femelles étant des structures bien plus importantes dont on reparlera en une autre occasion. Voici quelques conseils pour l'installation de vos gîtes.

- installez de préférence votre gîte dès la fin de l'hiver. Les chauves-souris tout juste sorties d'hibernation recherchent un gîte de transition
- posez le gîte entre 2 et 3 m de haut minimum. Il doit toujours être suspendu au-dessus du vide afin qu'aucun prédateur ne puisse y accéder
- installez solidement votre gîte sur un support bien exposé, au sud, sud-est
- fixez vos gîtes sur des bâtiments, mais aussi sur des arbres en lisière de forêt, près d'une mare, dans une clairière ou tout simplement dans votre jardin !
- ne dérangez jamais les occupants d'un gîte
- protégez l'arbre sur lequel est accroché le gîte : ne clouez jamais de pointes dans le tronc : Utilisez du fil de fer pour fixer le gîte autour de l'arbre en plaçant des morceaux de bois mort entre le tronc et le fil de fer

2. Espèces animales exotiques envahissantes (EEE)

Cet exposé faisait suite à l'exposé réalisé en octobre dernier sur les plantes exotiques envahissantes à Saint-Orens. Michel et Pierre ont prévu de présenter 8 espèces dont 7 espèces exotiques et une espèce méditerranéenne (La Processionnaire du pin).

Les 8 espèces sont 5 insectes (Cicadelle blanche, processionnaire du pin, pyrale du buis, moustique tigre, frelon asiatique ; un reptile : tortue de Floride ; un crustacé : écrevisse de Louisiane, et un mammifère : ragondin.

Seules 4 espèces seront présentés ce soir, les 4 autres le seront en une réunion prochaine.

La Cicadelle blanche (*Metcalfa pruinosa*) : Cet insecte polyphase est arrivé d'Amérique du Nord au début des années 2000 et cause des dommages à un grand nombre de plantes (fruitiers, légumes, haies, vigne...). L'intérêt de présenter cet insecte est qu'il a fait localement l'objet d'une lutte biologique réalisée en milieu ouvert (ce qui est rarement pratiqué car difficile à mettre en œuvre). En effet, il y a une quinzaine d'années la commune de Saint-Orens (en raison des dégâts que l'insecte faisait sur les arbustes de haies) s'est engagée dans un programme mené à l'échelle régionale (Midi-Pyrénées) pour introduire dans le milieu un micro hyménoptère, dénommé *Neodryinus typhlocybae*. Cet hyménoptère, prédateur naturel de *Matcalfa pruinosa* en Amérique du nord (mais non présent en France naturellement) est prédateur et parasite des Cicadelles blanches. Il se nourrit des larves des premiers stades larvaires et de plus les femelles pondent des œufs dans les larves âgées. Les lâchers en plusieurs centaines de lieux en Midi-Pyrénées étaient nécessaires pour avoir une efficacité car le prédateur ne se déplace que d'une cinquantaine de mètres par an la première année (et finalement 500 m en 4 ans). Il semble, bien qu'il soit difficile d'en avoir la confirmation à ce jour par les services officiels, que la lutte ait donné des résultats intéressants.

Processionnaire du pin : Il ne s'agit pas d'une espèce exotique mais d'une espèce méditerranéenne de plus en plus implantée dans la région (bien présent à Saint-Orens et c'est pour cela qu'elle est abordée ici) et maintenant présente dans une grande partie de la France. Les dégâts portent sur l'affaiblissement des arbres (Pins divers et même parfois Cèdre) dus à la consommation des aiguilles par les larves. En outre, des allergies, démangeaisons, œdèmes...sont provoqués par les poils portés par les chenilles (se détachant

quand chenilles se sentent attaquées). Humains et animaux de compagnie sont concernés par ces nuisances. La lutte contre cette chenille doit combiner plusieurs moyens de lutte : échenillage, piège à phéromones, traitements insecticides ciblés sur les jeunes chenilles, piège mis autour du tronc pour piéger les chenilles lors de leur descente en procession de l'arbre. Les mésanges et les huppées fasciées constituent des alliés intéressants pour la lutte contre ce ravageur.

Pyrale du buis : Apparue il y a seulement quelques années à Saint-Orens (2014), venant d'Asie, ce papillon a provoqué des dégâts importants (consommation des feuilles) sur les buis, allant même jusqu'à provoquer un dessèchement total et la mort des arbustes en une ou deux années. Plusieurs générations se succèdent à partir du printemps ; Le prélèvement et l'écrasement manuels des jeunes chenilles peuvent être efficaces si les plantations comportent peu d'individus. Les traitements répétés avec un insecticide biologique (*Bacillus Thuringensis* = Bt) ont montré une efficacité globalement satisfaisante si appliqués sur chenilles jeunes. La lutte biologique grâce à des prédateurs naturels comme les mésanges et les chauvesouris montrent une efficacité complémentaire intéressante. Sinon, il reste à replanter d'autres espèces variées (Houx nains, buis d'Afrique, Fusain du Japon...) mais non autochtones pour réaliser des haies basses.

Moustique tigre : Venu d'Asie, ce petit moustique banc et noir est maintenant très présent dans une grande partie de la France et il est très présent depuis 3-4 ans à Saint-Orens où il gêne beaucoup les Saint-Orennais en raison de ses multiples piqûres, particulièrement entre milieu de l'après-midi et fin de soirée. Ce moustique vit à proximité de l'homme et ses œufs peuvent résister au sec durant plusieurs mois avant d'éclore et de passer du stade larvaire au stade adulte en quelques jours quand ils bénéficient d'au moins un film d'eau.

Les moyens de lutte doivent être combinés : Il y a d'abord une lutte préventive pour empêcher les pontes et éclosions en évitant toute stagnation de l'eau dans coupelles, seaux, pneus...favorisant ponte et développement des larves. Les produits répulsifs sur la peau, les pantalons longs, les spirales...ont des effets intéressants. Les piégeages ont aussi une efficacité qu'il s'agisse de pièges pondoirs ou de pièges attractifs. Les traitements larvicides peuvent être réalisés, sous autorisation par une collectivité, sur des eaux stagnantes avec un produit biologique (Bt). En revanche, la démoustication avec des produits insecticides sur adultes n'est pas autorisée afin d'éviter l'arrivée de moustiques résistants à ces insecticides : il importe en effet de garder ces insecticides efficaces afin d'enrayer une possible épidémie de Dengue, Chikungunya ou Zika, dont peuvent être porteurs les moustiques tigres. Enfin, les prédateurs naturels comme mésanges ou hirondelles (bien rares à Saint-Orens) ont aussi une efficacité. Celle-ci est certainement limitée en ce qui concerne les Chauvesouris (car les moustiques tigre volent bas (moins de 2 mètres) et « se couchent » avant que les chauvesouris ne se mettent en chasse mais compte tenu de l'abondance des moustiques, on peut penser qu'une certaine prédation peut néanmoins s'exercer.

Il reste très probable que l'on doive vivre encore longtemps avec ces moustiques tigre et donc bien combiner les moyens de lutte. A noter que la Mairie de Saint-Orens a sur son site une fiche complète sur cet insecte et les moyens de lutte.

L'exposé se termine par la présentation par Pierre de deux types de pièges : un piège pondoir, et, un piège attractif que les participants observent et qui feront peut-être l'objet de répliques artisanales dont nous vous tiendrons informés.

.....
La réunion autour de quelques verres de cidre et d'une excellente galette concoctée de main de maître par notre Présidente : Merci à elle !

Prochaine réunion : Assemblée générale le mercredi 4 mars 2020

Fin de la réunion 23h30